

DEPARTEMENT DU GERS

REPUBLIQUE FRANÇAISE



DECISION DU PRESIDENT

Ligne de Trésorerie Caisse d'Epargne

Le Président de la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne, Gers,

VU, le code général des Collectivités Territoriales et notamment ses Articles L 2122-22 et L 5211.10,

VU, la délibération du Conseil Communautaire en date du 15 avril 2026 portant délégation de compétence à Monsieur le Président,

VU le budget primitif voté le 29 avril 2026,

DECIDE

Article 1 : d'ouvrir une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne d'un montant de 500 000 € selon les caractéristiques ci-jointes.

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté de Communes rendra compte de la présente décision au Conseil Communautaire.

**Fait à Mirande,
Le 25 juin 2026
Le Président
Antoine MENDES**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU – Villa Noulibos – Cours Lyautey – 64010 PAU CEDEX dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat par envoi sur papier au tribunal, dépôt sur place au tribunal ou sur le site www.telerecours.fr de la requête.



LIGNE DE TRÉSORERIE INTERACTIVE

PRESENTATION



La LIGNE DE TRÉSORERIE INTERACTIVE® [LTI®] du Groupe Caisse d'Épargne est une ouverture de crédit performante qui permet - via INTERNET - de mobiliser des fonds à tout moment et très rapidement pour répondre à un besoin ponctuel de trésorerie.

Dans le cadre d'un plafond défini contractuellement avec la Caisse d'Épargne, l'Emprunteur peut tirer des fonds lorsqu'il le souhaite, et chaque remboursement, réalisé à son initiative, reconstitue le droit de tirage à due concurrence.

La LTI® vous offre les INNOVATIONS EXCLUSIVES suivantes :

- la validation en ligne de vos demandes de Tirage et de Remboursement ;
- l'utilisation du circuit du Trésor Public via l'ACCT pour le traitement de vos opérations ;
- la consultation en temps réel de vos mouvements de fonds.

Les fonctionnalités de la LTI® sont accessibles par accès sécurisé chaque jour ouvré jusqu'à 21H00 [hors week-end et jours fériés] sur le site internet du Groupe Caisse d'Épargne dédié au Secteur Public : www.secteurlocal.caisse-epargne.fr.

AVANTAGES

➤ ERGONOMIE ET CONVIVIALITE :

L'espace internet dédié à la LTI® offre la possibilité de tirer des fonds, les rembourser et de télécharger les décomptes d'intérêts et commissions.

➤ AUTOMATISATION DU TRAITEMENT DES MOUVEMENTS :

Les tirages, remboursements et paiement des intérêts et commissions sont réalisés par crédit/débit d'office.

➤ SOUPLESSE D'UTILISATION :

Chaque remboursement reconstitue le droit de tirage.

➤ OPTIMISATION DES FRAIS FINANCIERS :

Les intérêts sont calculés sur les utilisations réelles de la LTI®.

➤ SECURITE DE LA GESTION DE TRÉSORERIE :

L'Emprunteur bénéficie d'une garantie permanente de liquidité.

CARACTERISTIQUES

- Emprunteur : COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR ASTARAC EN GASCOGNE
- Montant : 500 000 euros
- Durée : un an maximum
- Taux d'intérêt : €STER (flooré à 0) + marge de 0,90 %
[Base de calcul : exact/360]
- Process de traitement automatique :
 - tirage : crédit d'office
 - remboursement : débit d'office
- Demande de tirage : aucun montant minimum

🕒 Créneau horaire de saisie :	1H	16H30	21H
📅 date de valeur [J = jour ouvré] :	J + 1		J + 2
- Demande de remboursement : aucun montant minimum

🕒 Créneau horaire de saisie :	1H	16H30	21H
📅 date de valeur [J = jour ouvré] :	J + 1		J + 2
- Paiement des intérêts : chaque mois civil par débit d'office
- Frais de dossier : Néant
- Commission d'engagement : 0,15 % / prélevée une seule fois
- Commission de mouvement : 0,04 % du cumul des tirages réalisés
périodicité identique aux intérêts
- Commission de non-utilisation : 0,30 %

VALIDITE : 20/07/2026

DATE et SIGNATURE :

